



Allocation des travailleurs de l'amiante

Par **godebout**, le **17/09/2009** à **00:38**

Bonjour,

Je fais parti du 2e cas du document CERFA n°50188/03 pour la demande d'allocation des travailleurs de l'amiante or le chantier où j'ai travaillé de 1970 à 1978 ne figure toujours pas sur la liste Cram, inconnu, un chantier de 400 ouvriers (flocage, calorifugeage, etc.) ? C'était une pklate-forme située à Saint Wandrille-Rancon - CAUDEBEC EN CAUX.

Pourriez vous m'informer si cette liste est définitivement cloturée ?

Merci de votre réponse.

Salutations.